



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, le **lundi 27 février 2017**, à 13 h 00, selon la loi et à laquelle sont présents :

Présidée par monsieur le maire Yvan Cardinal

Madame la conseillère Denise Bergeron, messieurs les conseillers Sam Ierfino, Jim Miron et René Lecavalier

Étaient aussi présents : Monsieur Michel Perrier, directeur général, et M^e Etienne Bergevin Byette, directeur général adjoint et greffier

Absences motivées : Madame la conseillère Diane Boyer et monsieur le conseiller Alexandre Wolford

ORDRE DU JOUR

CONSTAT DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 27 février 2017
2. Approbation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 27 février 2017
3. Avis de motion – Règlement d'emprunt pour la réfection de la rue Northcote
4. Autorisation de dépôt d'une demande dans le cadre du fonds de développement et d'investissement en tourisme du CLD de Vaudreuil-Soulanges
5. Dépense financée par la réserve « Éventualités et frais juridiques » - Honoraires professionnels – Services juridiques (Notaire)
6. Dépense financée par la réserve « Projets d'investissement en parcs et terrains de jeux » - Octroi d'un mandat pour la réfection des terrains de tennis (parc Bellevue)
7. Dépense financée par la réserve « Entretien des immeubles et mobilier urbain » - Remplacement des tuiles du plafond à l'Omni-Centre
8. Période de questions
9. Levée de la séance extraordinaire du 27 février 2017

CERTIFICAT

Je soussigné, ETIENNE BERGEVIN BYETTE, greffier de la Ville de Pincourt, certifie sous mon serment d'office que l'avis spécial de convocation de cette séance a été dûment transmis aux membres du conseil conformément à la loi.

M^e ETIENNE BERGEVIN BYETTE, GREFFIER



No de résolution
ou annotation

- 2017-02-049** **SUJET :** **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 FÉVRIER 2017**
-
- PROPOSÉ PAR** Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- À 13 h 00, d'ouvrir la séance extraordinaire du 27 février 2017.
-
- 2017-02-050** **SUJET :** **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 FÉVRIER 2017**
-
- PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 27 février 2017
-
- 2017-02-051** **AVIS** **DE MOTION – RÉGLEMENT D'EMPRUNT POUR LA RÉFECTION DE LA RUE NORTHCOTE**
-
- Madame la conseillère Denise Bergeron annonce qu'un règlement d'emprunt portant sur la réfection de la rue Northcote, sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.
-
- 2017-02-052** **SUJET :** **AUTORISATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DANS LE CADRE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN TOURISME DU CLD DE VAUDREUIL-SOULANGES**
-
- PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller Jim Miron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser la direction générale à déposer une demande, dans le cadre du fonds de développement et d'investissement en tourisme du CLD de Vaudreuil-Soulanges, pour le projet de réaménagement du parc Bellevue. La Ville s'engageant à réaliser le projet pour lequel la demande sera déposée.
-
- 2017-02-053** **SUJET :** **DÉPENSE FINANCÉE PAR LA RÉSERVE « ÉVENTUALITÉS ET FRAIS JURIDIQUES » - HONORAIRES PROFESSIONNELS – SERVICES JURIDIQUES (NOTAIRE)**
-
- Considérant les déboursés en frais de notariat dans le cadre du dossier de la vente des terrains dans le secteur Pointes-aux-Renards, il est
- PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller Jim Miron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser le paiement d'une somme de 14 999,15 \$, toutes taxes incluses, à la firme Dunton Rainville SENCRL pour les services de notariat dans le cadre du projet Pointe-aux-Renards.
- Que cette dépense, financée par la réserve « Éventualités et frais juridiques », soit imputée au poste budgétaire 02.140.00.412.



No de résolution
ou annotation

2017-02-054

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LA RÉSERVE « PROJETS D'INVESTISSEMENT EN PARCS ET TERRAINS DE JEUX » - OCTROI D'UN MANDAT POUR LA RÉFECTION DES TERRAINS DE TENNIS (PARC BELLEVUE)

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures à octroyer un mandat pour la réfection des terrains de tennis auprès de la firme « Jopat », suivant recherche de prix, pour une somme maximale de 24 719,63 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense, financée par la réserve « Projets d'investissement en parcs et terrains de jeux », soit imputée au poste budgétaire 22.700.10.045.

2017-02-055

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LA RÉSERVE « ENTRETIEN DES IMMEUBLES ET MOBILIER URBAIN » - REMPLACEMENT DES TUILES DU PLAFOND À L'OMNI-CENTRE

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'achat, par le directeur des Loisirs et Services communautaires de tuiles de remplacement pour le plafond de l'Omni-Centre auprès du « Centre de rénovation Île Perrot Inc. (Rona) », suivant recherche de prix, pour une somme maximale de 3 571,12 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense, financée par la réserve « Entretien des immeubles et mobilier urbain », soit imputée au poste budgétaire 22.700.20.655.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune question de l'auditoire.

2017-02-056

SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 FÉVRIER 2017

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 13 h 03, de lever la séance extraordinaire du 27 février 2017.



YVAN CARDINAL
MAIRE



M^{re} ETIENNE BERGEVIN BYETTE
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET GREFFIER